



Agence Locale de l'Energie
de l'Agglomération Lyonnaise

ALE - Infos
le concentré d'énergies de l'agglomération lyonnaise

RÉSEAUX D'ÉNERGIE REFONTE DU PLU PLAN CLIMAT *quelles articulations ?*

Dans ce numéro

>> News Energie

- "AL'RT" les bâtiments grâce à la nouvelle RT
- CLIMAT : plan d'action pour un Grand Lyon sobre en carbone
- Il fait enfin chaud au "Soleil"

>> du côté de l'ALE

- "Chaque fois ça compte !" Nouvelle exposition grand public
- Défi "Familles à énergie positive" : c'est reparti !
- Biblio / Agenda

"AL'RT" les bâtiments grâce à la nouvelle RT !



La nouvelle Réglementation Thermique 2012, en application depuis le 1^{er} novembre 2011, illustre la politique de la France relative à la maîtrise de l'énergie et à la réduction des gaz à effet de serre et engage la voie des bâtiments à énergie positive.

Par rapport à la RT précédente, les impératifs de performance énergétique globale sont plus clairs. Cette nouvelle RT vise à améliorer la phase de conception des projets avec une exigence sur l'aspect bioclimatique du bâti ainsi qu'un recours plus marqué aux énergies renouvelables, le renforcement du traitement des ponts thermiques, ou encore le traitement de la perméabilité à l'air. Elle s'articule autour de deux axes de mise en œuvre :

- Un objectif global en valeur absolue indépendante de la forme du bâtiment, avec une consommation d'énergie primaire inférieure à 50 kWh/m²/an. On peut donc parler de niveau BBC. Le gain par rapport à la dernière RT 2005 est d'au moins 50% !
- Le coefficient Bbio (Besoin Bioclimatique), qui est une exigence réglementaire destinée à orienter le concepteur dès le départ vers un bâti performant. L'objectif est de qualifier la qualité énergétique du bâti en limitant les besoins (chauffage, froid et éclairage) avant de savoir quels seront les systèmes qui l'équiperont.

Comment est validée la RT2012 ?

Le respect de la RT 2012 sera attesté à plusieurs étapes de la construction avec des documents plus pédagogiques : deux attestations, l'une au dépôt de PC (validant le Bbio) et l'autre à la réception du bâtiment. Cette dernière comprend un contrôle visuel, un descriptif des composants du projet et doit être disponible pendant 5 ans.

En savoir plus

L'ALE est là pour vous aider dans cette transition, que vous soyez porteur de projet ou professionnel de la construction.

Pour information, la DDT du Rhône propose deux réunions d'information sur la RT2012 :
>> le 19 janvier 2012 à Lyon
>> le 26 janvier 2012 à Villefranche/Saône

>> Contact ALE : François Thébaud

CLIMAT : le plan d'actions pour un Grand Lyon sobre en carbone

Le 28 novembre 2011, les membres de la conférence énergie Climat ont approuvé le plan d'actions visant à faire du Grand Lyon une agglomération sobre en carbone et atteindre en 2020 l'objectif dit des 3x20%. Ce plan vise à réduire de 1,5 millions de tonnes équivalent CO₂ par an les émissions de l'agglomération à 2020, pour un investissement de plus de 800 millions d'Euros. Sur les quatre thèmes que sont "bâtiments", "transports", "énergie et ville intelligente", "accompagnement des acteurs", le vice-Président Bruno Charles en a rappelé les enjeux, avant que les vice-présidents concernés du Grand Lyon et des acteurs locaux exposent leurs engagements. Aboutissement d'un travail partenarial de plus d'un an, le plan énergie climat de l'agglomération lyonnaise a été signé par 55 partenaires, communes et autres collectivités, grandes entreprises, associations et fédérations professionnelles, services de l'Etat.

104 des 200 partenaires ont ainsi contribué au plan d'actions, qui regroupe 173 contributions, réparties sur 26 fiches actions.

M. Gérard Collomb a conclu la séance en soulignant l'importance d'une démarche collective et des partenariats publics privés pour mobiliser les investissements nécessaires à transformer la ville, vers une métropole sobre en carbone : "l'action est la sanction de l'intention". Rendez vous en février pour le vote du budget plan climat en conseil communautaire !

>> <http://blogs.grandlyon.com/plan-climat/>



Il fait enfin chaud au "Soleil" !!



"Le Soleil", copropriété privée des années 60 située à Pierre-Bénite près de Lyon, est un exemple typique de logements collectifs anciens qui, au vu de sa situation thermique et énergétique inquiétante, nécessitait une amélioration rapide.

Avant les travaux d'amélioration menés en 2010, chacun des 199 logements qui composent cette copropriété de 3 bâtiments, consommait près de 4 fois ce qu'il sera réglementaire dans le neuf dès 2013 (190 kWh/m².an en moyenne). De quoi mettre en situation de précarité énergétique certains de ses occupants.

C'est pourquoi, une première étude visant à changer uniquement les menuiseries a été réalisée et a démontré que les économies engendrées seraient minimes et qu'une action sur le global serait à terme plus intéressante.

Encore fallait-il que le conseil syndical arrive à convaincre l'ensemble des propriétaires de voter de lourds travaux de rénovation.

La plupart des occupants n'ayant pas la capacité financière nécessaire à l'engagement de tels travaux, l'obtention d'aides exceptionnelles était donc une condition sine qua non à la réussite d'un tel projet. Et c'est dans le cadre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), que la copropriété a pu compter sur Urbanis, société de conseil en habitat, urbanisme et réhabilitations, pour mener à bien toute la procédure et accompagner les habitants tout au long du projet.

L'implication de l'architecte Bruno Godefroy, conducteur de travaux, a été primordiale pour conduire cette véritable aventure humaine dans un contexte d'occupation des locaux par les habitants.

Aujourd'hui, les travaux sont terminés, les habitants reconnaissent l'amélioration de leur confort, et ont vu leur consommation d'énergie divisée par deux !

>> Retrouvez sur le site Internet de l'ALE la fiche de site détaillée de l'opération, ainsi que la vidéo réalisée lors de la visite de la copropriété organisée par l'ALE le 2 novembre 2011

L'ALE EN BREF

L'Agence Locale de l'Energie a été créée à l'initiative du Grand Lyon afin d'offrir aux acteurs de l'agglomération un outil technique sur les thèmes de l'énergie et de l'environnement.

Elle aide les collectivités, les promoteurs, les bailleurs, les entreprises, les copropriétés, les professionnels du bâtiment et les particuliers à mieux intégrer la problématique environnementale dans la réalisation de leurs projets et de leurs missions.

L'ALE se tient au plus près des porteurs de projets en assurant une assistance technique et une veille technologique et réglementaire afin de les aider à concrétiser leurs idées et orientations initiales.

ESPACE INFO ENERGIE de l'agglomération, l'ALE conseille objectivement et gratuitement les habitants du Grand Lyon sur les questions liées à la maîtrise de l'énergie dans leur quotidien.

Centre de Ressources et de Documentation spécialisé sur l'Energie et la Qualité Environnementale des Bâtiments, l'ALE met à disposition de tous les publics une documentation diverse et variée autour des thèmes de l'Energie.

Béatrice VESSILLER
Présidente de l'ALE



La problématique de l'énergie tend à se complexifier chaque jour, un peu plus que la veille !

D'une approche tournée résolument sur le bâti et les systèmes de production, la réflexion énergétique s'élargit désormais aux règlements d'urbanisme et occupe une place de premier plan dans les stratégies et les politiques des territoires. Les agendas 21 ont laissé place à des Plans Climat Energie Territoriaux. De plus, la prise en compte de l'énergie dans les cahiers des charges d'aménagement se systématise de plus en plus.

Même si la thématique de l'énergie est complexe, pour autant, devons-nous nous cantonner à des échanges entre experts énergéticiens ? Naturellement, non !

Les énergéticiens sont ainsi poussés, à "sortir de leur chaufferie", pour se questionner sur la place de l'énergie dans l'aménagement du territoire, et les architectes et urbanistes à les accueillir pour construire la ville de demain.

Pour ce faire, une adaptation du langage pour les uns et une appropriation pour les autres est inévitable. De chacun viendra la solution pour répondre aux défis climatiques, mais ensemble il faudra décroisonner les pratiques pour réussir.

Le Plan Climat du Grand Lyon est sans doute une excellente opportunité pour les acteurs du territoire de comprendre les enjeux, d'apprendre à se connaître, et de développer des synergies et des partenariats.

Dans cette perspective et au travers du dossier de ce numéro, l'ALE souhaite collaborer et ainsi donner la parole à quelques acteurs du territoire pour s'interroger collectivement sur la place de l'énergie à différentes échelles de territoire : agglomération, ville, quartier,...

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous une très bonne lecture !



ALE - Infos

ALE - Infos, la lettre d'informations de l'ALE

Directeur de la publication : Samir Boukhalfa
Rédaction : Stéphane Rouvier
Secrétaire de rédaction : Nathalie Rocha da Silva
Conception / mise en page : Stéphane Rouvier
Impression : Imprimerie IMAV
Label "Imprim'Vert" (papier 100% recyclé - encres végétales - recyclage des déchets - sans métaux lourds)



ISSN : 1773-0339
Crédits photos : ALE
Tirage : 3 300 exemplaires

Nous contacter :
ALE - 8, rue Béranger - 69006 Lyon
Tel : 04 37 48 22 42 - Fax : 04 37 48 04 57
mail : info@ale-lyon.org

Site internet : www.ale-lyon.org



RÉSEAUX D'ÉNERGIE, REFONTE DU PLU, PLAN CLIMAT QUELLES ARTICULATIONS ?

Le rôle de la collectivité locale dans la préparation de la ville post-carbone

Sébastien CHAMBE
Grand Lyon

*Directeur de la Planification et des
Politiques d'Agglomération*

Personne n'aurait imaginé il y a quelques décennies, voire quelques années, que la question de l'articulation entre un PLU, des réseaux d'énergie et les enjeux climatiques puisse un jour se poser. Et pourtant, un outil intercommunal qui organise et règle le développement urbain (y compris la programmation des logements désormais, sous le nom de PLU-H) doit aujourd'hui s'appuyer sur l'armature de transport énergétique du territoire, au service d'un Plan Climat qui prépare la ville post-carbone.

Depuis 2007, le Grand Lyon a ainsi engagé parallèlement plusieurs démarches visant à se conforter réciproquement.

Le Plan Climat a d'abord mobilisé l'ensemble des acteurs internes au Grand Lyon, puis s'est progressivement élargi, au travers des politiques publiques, à nos partenaires institutionnels.

Il concerne aujourd'hui un grand nombre d'acteurs publics et privés de l'agglomération. Les nombreux partenariats signés lors de la présentation du plan d'actions Plan Climat à la Conférence du 28 novembre dernier en témoignent.

Dès l'arrêt des objectifs du Plan Climat, différents axes de travail ont été définis

pour s'orienter vers la production d'une ville "post carbone". Il s'agit par exemple de s'appuyer sur les changements de comportement engagés, mais aussi, sur l'optimisation des réseaux de chaleur de l'ensemble du territoire. Avec, notamment, un PLU 3x20 en ligne de mire...

Ces travaux ont conduit les élus à mesurer les enjeux de l'Énergie et à envisager une prise de compétence, pleine et entière.

Un premier volet a été voté le 12 septembre 2011. Il concerne le soutien à la maîtrise de la demande en énergie, le soutien aux énergies renouvelables et annonce la réalisation d'un schéma directeur réseau de chaleur d'agglomération. La compétence sur ce volet devrait être effective au 1^{er} janvier 2012, après le vote des communes à la majorité qualifiée.

Le second volet concernera la perspective de la prise de compétence du Grand Lyon sur les réseaux de chaleur et le dernier volet, très lié à la mise en œuvre de la Réforme Territoriale du 16 décembre 2010, concernera le rôle d'autorité organisatrice de distribution d'électricité et/ou de gaz.

Dans le même temps se sont engagées pendant l'année 2011, les premières réflexions préparatoires à la mise en révision du PLU du Grand Lyon, qui va être officiellement lancée en 2012.



**PLAN
CLIMAT
GRAND LYON**

L'atelier "Ville facteur 4" du PLU, qui s'est réuni plusieurs fois au cours de l'année écoulée, était spécifiquement dédié à l'énergie et à "l'urgence climatique".

Ses conclusions déboucheront sur des traductions réglementaires prenant en compte les nouvelles exigences d'optimisation de l'usage de l'énergie dans le développement urbain.

De la même manière, le tracé des réseaux de chaleur public de forte puissance figurera dans ce document, ce qui constitue une véritable innovation.

En conclusion, ou plutôt en introduction d'une nouvelle ère, il apparaît de plus en plus évident que le modèle de développement de nos agglomérations va progressivement devoir intégrer non seulement l'enjeu de la sobriété énergétique en termes de besoins (via le Plan Climat) mais aussi l'optimisation et la diversification de l'offre énergétique au regard de ces besoins. Il s'agit quasiment d'un enjeu géopolitique à l'échelle des aires urbaines.



Philippe MARY

Chargé d'études Environnement et planification urbaine

Claire BOISSET

Chargée de secteur PLU

Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

Les Plans Locaux d'Urbanisme ont une durée moyenne d'application de 10 ans. C'est donc la génération actuelle des PLU en révision qui doit participer à l'atteinte des objectifs nationaux des 3X20 à ... 2020.

Ce défi doit, cependant, considérer la difficulté à construire un consensus avec un spectre d'acteurs qui s'élargit. Au-delà

d'un règlement d'urbanisme, le PLU est d'abord un projet local, construit sur une large concertation.

Déjà, pour beaucoup de communes, le PLU s'élabore avec un partenaire nouveau, le syndicat mixte porteur du schéma de cohérence territoriale (Scot). Il est alors en charge de la traduction locale forcément difficile des orientations du Scot (gestion économe de l'espace, densification, trame verte et bleue, déplacements...).

La loi "Grenelle" désigne le PLU comme un outil intégrateur des enjeux locaux en matière de climat et de réduction des consommations d'énergies. Or, il n'est pas seul sur ce champ. L'adoption d'un Plan Climat Énergie Territoire est désormais obligatoire avant fin 2012 pour une grande partie du territoire national. Mais le lien de compatibilité juridique entre PLU et PCET n'est pas clair. Une articulation est là aussi à trouver, dans des cercles de concertation entre acteurs locaux.

Le PLU "Grenelle" se prépare, ainsi, à intégrer une nouvelle approche de l'urbanisme associant les nécessaires économies d'énergies et l'impérative réduction des gaz à effet de serre, à la

construction d'un cadre de vie agréable. Comment les outils réglementaires d'un PLU peuvent encadrer ces enjeux nouveaux alors que les politiques publiques énergétiques ne sont pas encore toutes arrêtées ?

Pour tenter d'y répondre, il faudra impliquer de nouveaux acteurs et faire le grand écart entre les enjeux de chacun. Les acteurs de l'énergie participeront pour la première fois au PLU, mais les promoteurs pointeront les tensions du marché du logement, les architectes, la qualité bâtie souhaitée dans nos villes, les syndicats de transport veilleront à rentabiliser leurs lignes, les associations à garantir la qualité des aménagements modes-doux et les habitants se positionneront sur la capacité sociale et économique de faire...

En définitive, l'intégration des questions énergétiques dans le PLU doit donc se faire avec un esprit pionnier, car tout est à inventer, avec détermination car les urgences environnementales et sociales sont connues ; et pragmatisme car le PLU doit rester souple pour porter un projet partagé.

>> www.urbalyon.org

Le réseau de chaleur est-il adapté pour des bâtiments basse consommation ?



Emmanuel GOY

AMORCE

Délégué adjoint
Energie

Avant de répondre à cette question, n'oublions pas quelques éléments de bon sens :

- Même à énergie positive, un bâtiment consommera toujours de la chaleur : pour l'eau chaude sanitaire, le lave vaisselle, le lave linge...

Quel impact environnemental accepterons-nous pour ces consommations ?

- Sans réseau de chaleur, on est souvent condamné en zones urbaines et péri-urbaines à consommer des énergies non renouvelables, dont certaines risquent de ne plus être disponibles avant même la fin de vie des nouveaux bâtiments construits.

- les baisses de consommation rendent également les réseaux électriques et gaziers moins rentables, mais cela ne pénalise pas encore les nouveaux projets car les coûts de ces réseaux sont mutualisés sur l'ensemble des clients français, alors qu'un réseau de chaleur doit équilibrer ses comptes sur son périmètre de desserte.

- Certains bâtiments, notamment dans les centres anciens, vont conserver des besoins de chauffage important : les alimenter avec des énergies renouvelables et de récupération limitera leur impact environnemental et aidera à amortir le réseau de chaleur, permettant ainsi aux bâtiments moins consommateurs d'accéder également à cette "chaleur verte".

L'étude "réseaux de chaleur et bâtiments basse consommation" publiée par AMORCE montre qu'avec la réglementation thermique de 2012, les acteurs de la construction et les usagers ont

intérêt à raccorder leurs bâtiments neufs à un réseau de chaleur utilisant des énergies renouvelables, et rappelle qu'un développement coordonné des différents réseaux (électricité ; gaz ; chaleur) sous l'égide de la collectivité est un gage d'optimisation de la dépense publique.

À terme, les réseaux de chaleur basse température, de par leur capacité à récupérer la chaleur perdue par les bâtiments (eaux usées, ventilation...), deviendront indispensables à une gestion intelligente de l'énergie dans les quartiers. Il y a donc lieu d'anticiper en continuant à les intégrer aux projets d'aménagements.

>> AMORCE est l'association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur.

>> www.amorce.asso.fr

Les "smart grids", ou comment les réseaux intelligents peuvent contribuer à faire la ville de demain plus durable



Bruno GUERPILLON
ERDF Direction
Territoriale Lyon
Métropole
*Chargé de missions
collectivités
locales*

Le Plan Energie Climat du Grand Lyon, dont le plan d'action détaillé a été présenté le 28 Novembre 2011, prévoit de réduire de 20% les rejets de CO₂, de 20% les consommations énergétiques, et de consommer 20% d'énergies renouvelables sur le territoire du Grand Lyon d'ici 2020.

En ce qui concerne les consommations d'électricité, les réseaux intelligents (smartgrids) sont un outil qui permettra au Grand Lyon d'atteindre ses objectifs :

Ceux-ci doivent permettre d'optimiser au mieux les productions d'énergies, en particulier les nouvelles sources d'énergie renouvelables locales, intermittentes pour la plupart, en les associant à des consommations pilotables et / ou à des stockages d'énergie à proximité géographique pour réduire les pertes de distribution.

Ces smartgrids doivent également permettre d'optimiser les réseaux existant, en réduisant au mieux les redondances, ou les surdimensionnements grâce à une connaissance fine et en temps réel des transits d'énergie et des caractéristiques des consommateurs, et de leur capacité à s'effacer à certains moments (et en particulier les nouveaux usages liés à la recharge de véhicules électriques).

ERDF est fortement impliqué dans la construction de démonstrateurs de smartgrids en cours de constitution, s'appuyant sur le déploiement déjà

réalisé sur une partie de l'agglomération lyonnaise de 2 700 000 compteurs communicants et du système LINKY associé.

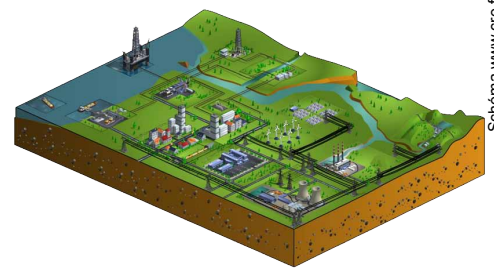


Schéma www.cre.fr

En particulier, ERDF est pilote du démonstrateur GREENLYS sur 1000 clients et sur le réseau de distribution des arrondissements lyonnais équipés de LINKY (4ème, 5ème, 6ème et 9ème), ainsi que Lyon confluence (présenté le 25 novembre 2011 à la presse).

>> www.erdfdistribution.fr

LA CONFLUENCE - LYON

ou la prise en compte en amont du développement durable à l'échelle d'un quartier

Une approche globale et intégrée. Un projet urbain, planifié, avec une vision à long terme. La reconquête d'un vaste territoire destiné à assumer toutes les fonctions d'un centre ville. La volonté de magnifier aussi bien le passé industriel que le patrimoine naturel des lieux. Dès ses débuts, l'aménagement de La Confluence s'est inscrit dans une démarche urbaine globale et contemporaine.

Les premières études du projet Lyon Confluence affichaient déjà des caractéristiques en phase avec les idées, puis les réglementations qui se sont imposées au fil des années 2000 sous le nom générique de "développement durable".

La mixité sociale et fonctionnelle, la recherche de solutions respectueuses des habitants et de leur qualité de vie, la préférence pour les choix économes en énergie étaient parmi ses fondamentaux. Cette intuition initiale s'est affermie, organisée, pour devenir le moteur d'une approche globale.

L'aménageur laisse s'épanouir tous les talents (architectes, urbanistes, paysagistes, programmistes, etc.), mais demande qu'ils respectent les objectifs devenus, au fil du temps, de plus en plus précis et exigeants quant à la maîtrise de l'énergie, la dépollution des sols et tout ce qui contribue à faire une ville taillée pour l'avenir.

Ces exigences traduites en stratégie, inscrites dans le plan climat du Grand Lyon, ont progressivement porté sur l'ensemble du territoire : 150 hectares en cœur de ville, constitués de trois pièces d'un même puzzle. Un quartier ancien, étudié sous l'angle de l'éco-rénovation, qui a dès 2005 bénéficié du projet grâce à l'arrivée du tramway ; la reconversion d'importantes friches industrialo-portuaires en bord de Saône, dont la mutation en quartier de destination s'achève ; le départ des activités logistiques en bord de Rhône enfin, dont la reconversion est engagée avec les architectes urbanistes Herzog & de Meuron pour concevoir une ville dense et agréable à vivre. 150 hectares, une échelle pertinente pour afficher une exemplarité dans toutes les dimensions : construction sobre en énergie, recours massif aux énergies renouvelables, maîtrise de la voiture individuelle, développement des modes doux, imbrication et générosité des espaces publics, place de l'eau, de la végétation et du paysage dans la ville, préservation de la biodiversité.

>> www.lyon-confluence.fr



GENÈVE : une ville qui vise le "100% renouvelable en 2050"



Rémy PAGANI
Conseiller
administratif de
la Ville de
Genève
*Département des
constructions et
de l'aménagement*

En matière d'énergie, la Ville de Genève s'est fixée l'objectif suivant : "ensemble, pour une ville 100% renouvelable en 2050". Elle est également signataire de la Convention des Maires qui vise à réduire les émissions de CO₂ et à accroître la part des énergies renouvelables.

Forte de ses 200 000 habitants, elle est un partenaire de poids et dispose d'une importante capacité de réalisation sur le terrain. La Ville de Genève est située au cœur du canton de Genève. Ce dernier est pourtant seul compétent en matière de planification territoriale.

Les questions énergétiques et climatiques prennent désormais une place centrale dans l'aménagement du territoire.

Aujourd'hui, la Ville de Genève s'appuie sur une nouvelle loi cantonale sur l'énergie. Celle-ci impose un

concept énergétique à chaque projet d'aménagement (Plan localisé de quartier ou PLQ).

Ainsi, le lien entre urbanisation et énergie devient systématique par l'étude des opportunités à saisir en termes d'utilisation rationnelle de l'énergie et de recours aux énergies renouvelables.

Cet élargissement du périmètre de réflexion fait naître de nouvelles solutions.

A titre d'exemple, grâce au réseau Genève-lac-Nations (GLN), l'eau du lac Léman devient une ressource énergétique de premier plan. Elle permet notamment de refroidir les

bâtiments des organisations internationales. Fort de cette expérience, le futur écoquartier de la Jonction utilisera l'eau du Rhône comme source de chaleur. Un réseau qui servira, à terme, à alimenter tout un quartier.

Désormais, les autorités envisagent le développement du territoire aussi en fonction des disponibilités et des proximités de ressources énergétiques renouvelables ou d'infrastructures énergétiques existantes.

>> + d'infos sur www.ville-geneve.ch



Repenser les villes dans une société "post-carbone" : une mission durable

La mission prospective du Commissariat Général au Développement Durable (CGDD - entité dépendante du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement - qui a pour objectif de promouvoir le développement durable tant au sein de toutes les politiques publiques que dans les actions de l'ensemble des acteurs socio-économiques) et l'ADEME copilotent le programme "Repenser les villes dans une société post-carbone" depuis début 2009.

Ce travail a permis la réalisation d'un état des lieux des réseaux de villes "post-carbone", en mettant l'enjeu énergétique au centre de l'analyse des modèles et modes d'action. Il a permis également de s'interroger à un premier niveau sur les outils

d'identification puis de mesure qui permettent à des décideurs d'affirmer la pertinence puis l'efficacité de leur action. L'idée étant de sortir d'un système qui produit des émissions de carbone, à l'aide d'un modèle qui n'est pas défini par des normes précises et fixes.

Un blog présente les principales composantes du programme et son actualité : des recherches, des séminaires acteurs-chercheurs ainsi qu'un atelier de construction de scénario de transition vers la ville post-carbone.

A l'issue de ce travail, dans la partie "Recherches" de ce blog, vient d'être mis en ligne le rapport final de la recherche conduite sur l'agglomération grenobloise. Celui-ci met l'accent sur la mobilité des

personnes en considérant notamment trois aspects :

- les modes de vie,
- les formes de territoires,
- la production de gaz à effets de serre.

Cette étude montre qu'une stratégie à long terme (40 ans), qui allie l'urbanisme et les déplacements des personnes (motifs de déplacements, donc modes de vies : consommation, loisirs, valeurs), a un réel impact sur la diminution des gaz à effet de serre et permet d'identifier les cheminements et les leviers pour y parvenir, notamment en terme de gestion du territoire et des politiques publiques.

>> <http://ville-post-carbone.typepad.com/>

"Chaque fois ça compte !! "

Une exposition qui montre que les petits gestes simples font les grandes économies.



Les consommations d'eau et d'énergie pèsent lourd dans le budget des ménages, produisent des polluants et menacent le climat !

Chacun peut, lors de l'achat d'un équipement électrique ou par des travaux intelligents dans son logement, agir pour réduire les dépenses d'énergie et lutter contre le changement climatique.

Il est important que chacun agisse pour lui, pour les autres... pour la planète.

C'est simple et à la portée de tous, de changer les choses en faisant les bons choix et en adoptant les bons comportements chez soi.

L'ALE vient d'acquérir l'exposition "Chaque fois ça compte !! Les gestes simples", créée en 2002 en collaboration avec l'ADEME-Délégation des Pays de la Loire, et reprise par les Espaces Info Energie de Rhône-Alpes. Elle propose de découvrir concrètement les actions possibles pour faire des économies et moins polluer : gestes, réflexes, travaux

utiles, achats malins. Cette nouvelle exposition rejoint donc le centre de ressources de l'ALE, et comme toutes les autres, elle est à disposition gratuite du public de l'agglomération lyonnaise (collectivités, associations, entreprises...).

>> Contenu de l'exposition : 12 panneaux de 85cm x 2m10, avec structures portantes (rol-up) : l'étiquette énergie / la douche / les températures de consigne / le chauffage / les équipements électrodomestiques / la cuisson / les fuites d'eau / les veilles / le lavage / les appareils de froid / l'éclairage / les consommations d'énergie.

>> contact ALE : Sylvain Chirat



Parmi les dernières acquisitions de notre centre de ressources, vous pourrez trouver en libre consultation :

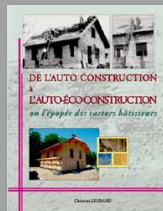


>> Réduire les consommations énergétiques de son logement

Florence CLEMENT

Editeur : DUNOD

Cet ouvrage vous présente plus de 100 solutions pratiques qui vous permettront de réduire vos consommations de chauffage, d'eau et d'électricité, et de bénéficier d'un logement plus agréable à vivre.



>> Les Castors bâtisseurs : l'épopée de l'auto à l'éco-construction

Christian LEGRAND

Ed : Castors Rhône-Alpes

La saga des CASTOR, association qui depuis 1949 se lance dans l'entraide et la solidarité pour que chacun puisse construire sa maison.

Maintenant tout en gardant cet esprit d'entraide les castor aident à comprendre et promouvoir l'éco construction.



>> Logements collectifs Solutions constructives bois & béton - Retours d'expériences

Comité National pour le développement du Bois

Editeur : CNDB

Ce livre détaille 10 réalisations, construites (ou en cours de construction) sur le territoire français, dans le domaine du logement essentiellement, et en extrait une série de bonnes pratiques.

DÉFI

"Familles à énergie positive", c'est reparti.

L'événement de lancement de la 2^è édition du défi "Familles à énergie positive" dans le Rhône avait lieu vendredi 4 novembre 2011 à l'Hôtel de Ville de Lyon.

Les représentants des quelques 250 familles engagées ont pu se rencontrer et découvrir les règles du jeu ainsi que les premières astuces pour économiser l'énergie à la maison. Cette soirée familiale et conviviale, animée par les organisateurs du défi, l'ALE de l'agglomération lyonnaise et Hespul, était l'occasion de prendre la mesure de la motivation et des attentes des participants.

Désormais, l'heure est à la chasse aux kilowattheures superflus, et les capitaines de chaque équipe engagée, ont suivi une formation spécifique, au cours de laquelle ils se sont vu remettre leur "carnet de bord", ainsi que le "guide des 100 éco-gestes", véritable source d'inspiration pour celles et ceux qui ne sauraient pas par où commencer pour atteindre le minimum de 8% d'économie...

Prochaine étape en février, avec les résultats à mi-parcours, avant la dernière ligne droite qui mènera jusqu'en avril 2012, et qui récompensera l'équipe la plus économe ! Record à battre : 30% d'économie réalisé par les vainqueurs de l'édition 2010-2011.

>> contact ALE : Chloé Spitz / Sylvain Chirat



AGENDA

>> Evènement à mi-parcours du Défi Familles à énergie positive / édition du Rhône - 4 février 2012

>> Primevère - salon/rencontres de l'écologie et des alternatives 24 au 26 février 2012 - Eurexpo Lyon Chassieu

>> salon de l'immobilier Rhône-Alpes 16 au 18 mars 2012 - Palais des congrès de Lyon



avec le soutien de :



ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

